



Modalités validation UV4 – Comité du Cher de Judo

Saison 2023/2024

Modalités d'accèsion à l'UV4 :

- Être licencié France Judo pour la saison en cours
- Être âgé de 14 ans révolus et titulaire du grade de ceinture marron (pour l'accèsion au 1^{er} DAN) ou 1^{er} DAN (pour l'accèsion au 2^{ème} DAN)
- Être inscrit sur l'Extranet Fédéral avant la date de clôture

Contenu de l'UV4 :

Le candidat doit assister à :

- **une demi-journée de stage**
- **et deux demi-journées sur une manifestation organisée par le CDJDA18**

Pour le 1^{er} DAN, le stage et les demi-journées doivent s'effectuer en Commission Sportive

Pour le 2^{ème} DAN, le stage et les demi-journées doivent s'effectuer en Arbitrage

Les candidats peuvent se présenter à l'UV4 sans prérequis, mais il est fortement conseillé de maîtriser quelques bases enseignées dans les clubs (ex : valeurs d'arbitrage, remplissage d'une poule...).

Equivalences permettant de valider l'UV4 :

- Être minimum Commissaire Sportif départemental (N1) ou Arbitre départemental (F1)
- Avoir participé à la Coupe du Jeune Officiel **en 2023/2024** et participer à un stage départemental
- Si le candidat a validé une ou plusieurs autres UV (UV1, UV2, UV3) avant le 1^{er} septembre 2022, et que l'enseignant a validé l'UV4 et l'a authentifiée sur le passeport sportif avant le 1^{er} septembre 2022, l'UV4 est acquise.

Déroulement :

- Le candidat doit être inscrit au préalable sur l'Extranet Fédéral via son club, sur la bonne catégorie (Commission Sportive pour le 1^{er} DAN, Arbitrage pour le 2^{ème} DAN).
- Il se présente à l'heure indiquée sur le lieu de la manifestation auprès du responsable de la Commission Sportive ou de l'Arbitrage, muni de son passeport sportif à jour.
- Il est intégré à l'équipe, participe au briefing, et officie lors de la manifestation, encadré par les responsables ou toute autre personne désignée à cet effet
- A l'issue de la manifestation, le responsable signe le passeport sur la page « Stages d'Arbitrage et de Commission Sportive »
- Une remontée est ensuite faite auprès de la CORG CVL

NB : les candidats doivent participer à la manifestation dans son ensemble (demi-journée complète), et ne peuvent pas combattre sur la même demi-journée.

Un quota de 10 personnes par demi-journée (5 pour l'Open du 19/11/2023) sera instauré pour une meilleure gestion et formation des candidats à l'UV4. Il n'y aura pas de quota pour les stages.

Ludovic LEBOURLES

CMTF – CD18

Nicolas KOCH

Responsable C.S – CD18

Philippe NAÏT ALAMARA

Responsable Arbitrage – CD18

Annexe :

Le calendrier des manifestations ouvertes à l'UV4 (= les manifestations organisées par le CDJDA18) :

Date	Lieu	Manifestation	Horaire
Samedi 14/10/2023	Saint Amand Montrond	Animation Poussins n°1	15h30 / 18h00
Dimanche 15/10/2023	Saint Amand Montrond	1 ^{er} stage départemental	09h30 / 11h30
Dimanche 15/10/2023	Saint Amand Montrond	Animation Benj/Min/Cad n°1	13h00 / 18h00
Samedi 18/11/2023	Vierzon	Animation Poussins n°2	15h30 / 18h00
Dimanche 19/11/2023	Vierzon	Open régional cadets/séniors	9h00 / 18h00
Samedi 20/01/2024	Dun-sur-Auron	Animation Mini-Poussins/Poussins n°3	13h30 / 18h00
Samedi 17/02/2024	Saint Doulchard	2 ^{ème} stage départemental	9h30/11h30
Samedi 17/02/2024	Saint Doulchard	Animation Benj/Min/Cad n°2	13h00 / 18h00
Dimanche 17/03/2024	Bourges Dojo	Sélection benjamins du Berry	9h00 / 12h30
Dimanche 17/03/2024	Bourges Dojo	Animation Mini-Poussins/Poussins n°4	13h30 / 18h00
Samedi 06/04/2024	Mehun-sur-Yèvre	3 ^{ème} stage départemental	14h00 / 16h00

*Sous réserve de modifications, se référer à l'Extranet Fédéral